



ADDENDA N° 1

Numéro de la demande de soumissions : 20-1096

Titre : Modernisation des fenêtres et de l'isolant d'extérieur – Bâtiment 143, FEC, Ottawa

Date : 28 août, 2020

Les renseignements ci-dessous complètent ou remplacent le contenu correspondant des documents d'appel d'offres émis le 26 août 2020. Le présent addenda fait partie des documents contractuels, et il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. Tout changement apporté au coût des travaux en raison du présent addenda doit être inclus dans la proposition de prix. Les révisions suivantes remplacent le contenu de la partie correspondante du dossier d'appel d'offres d'origine du projet susmentionné, dans la mesure indiquée, et elles deviennent partie intégrante de ce dernier.

SUPPRIMER :

Le FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION, en entier.

INSÉRER :

Le FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION, réviser ci-joint.

TOUT LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.

Fin de l'addenda # 1



FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION CONTRAT DE CONSTRUCTION - GRANDS TRAVAUX

SA01 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX					
Description des travaux					
Numéro de l'invitation à soumissionner			Numéro de dossier / projet		
SA02 DÉNOMINATION COMMERCIALE ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE					
Nom					
Adresse					
Pièce/bureau/appt.	Numéro civique	Suffixe de numéro	Rue	Type de rue	Direction de la rue
BP ou numéro de route		Municipalité (ville, village, etc.)		Province	Code postal
No. de téléphone		No. de télécopieur		Courriel	
SA03 OFFRE					
<p>1) Le soumissionnaire offre au Canada, représenté par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le montant de soumission total de :</p> <p style="margin-left: 20px;">\$ _____ taxes applicables en sus (TPS/TVH/TVQ) (exprimé en chiffres seulement)</p> <p>comprenant :</p> <p>(a) le montant forfaitaire de _____ \$ pour les travaux qui ne sont pas indiqués dans le tableau des prix unitaires et qui, par conséquent, sont visés par une entente de prix forfaitaire;</p> <p>(b) le montant estimatif total de _____ \$ pour la partie des travaux qui est visée par une entente à prix unitaires (montant reporté de l'annexe 1 - Tableau des prix unitaires).</p>					
<p>2) Toute erreur dans le calcul du prix unitaire ou du prix estimatif total au tableau des prix unitaires sera corrigée par le Canada en vue d'obtenir le montant estimatif total.</p>					
<p>3) Toute erreur dans l'addition des montants des sous-alinéas 1a) et 1b) de la SA03 sera corrigée par le Canada en vue d'obtenir le montant total de la soumission.</p>					
SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS					
<p>1) La soumission ne peut être retirée pendant une période de <u>60</u> jours suivant la date de clôture de l'invitation à soumissionner.</p>					
SA05 ANNEXES					
<p>1) Les annexes suivantes sont jointes au présent Formulaire de soumission et d'acceptation :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Annexe 1</p>					
SA06 ACCEPTATION ET CONTRAT					
<p>1) À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est conclu entre lui et le Canada. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés à la disposition CS01 DOCUMENTS DU CONTRAT.</p>					
SA07 DURÉE DES TRAVAUX					
<p>1) L'entrepreneur doit mener à bien les travaux <u>dans un délai de 14</u> semaines à compter de la date de l'avis d'acceptation de l'offre.</p>					
SA08 GARANTIE DE SOUMISSION					
<p>1) L'entrepreneur doit joindre à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG08 EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION.</p>					

2) Si un dépôt de garantie est donné comme garantie de soumission et que l'entrepreneur, suite à l'acceptation de sa soumission par le Canada, refuse de fournir la garantie contractuelle exigée à la disposition CG9 GARANTIE CONTRACTUELLE, le dépôt de garantie sera confisqué; toutefois, le Canada peut renoncer à son droit de confisquer le dépôt de garantie, si cela est dans l'intérêt public.

SA09 SIGNATURE

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (en caractères d'imprimerie)	Nom
	Titre

	Signature _____ Date _____
	Nom
	Titre

Signature _____ Date _____	

SA10 DISPOSITION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ - LISTE DE NOMS

Si la liste exigée n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions, le Canada informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. À défaut de fournir les noms dans le délai prévu, la soumission sera jugée non recevable. Fournir les noms requis est une exigence obligatoire pour l'attribution d'un contrat.

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION
CONTRAT DE CONSTRUCTION - GRANDS TRAVAUX
ANNEXE 1

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

- 1) Le tableau des prix unitaires indique les travaux auxquels des ententes de prix unitaires s'appliquent.
- 2) Le prix par unité et le prix total estimé doivent être inscrits pour chaque article de la liste.

N° d'article	Catégorie de main-d'œuvre, d'usine ou de matériau	Unité de mesure	Quantité Estimative	Prix unitaire (taxes applicables en sus)	Prix total estimatif (taxes applicables en sus)
PRIX TOTAL ESTIMATIF (Reporter le montant du sous-alinéa 1b) de la disposition SA03)					